

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau	Numéro de permis 2020095	Date d'inspection Le 20 septembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Adresse 248 rue Marguerite Bourgeoys Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(iii)	09 sept. 2022	20 sept. 2022
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	33(3)	09 sept. 2022	20 sept. 2022

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio n'a pas été pris puisque les corrections ont été faits par courriel.</p> <p>La garderie est tenue d'utiliser la liste de vérification pour l'entretien du terrain de jeu afin que celui-ci soit sécuritaire et sans danger pour les enfants chaque mois.</p> <p>La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.</p>
--

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 septembre 2022

Date

original signé par
Julienne Comeau

Le 20 septembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date